



**MAIRIE DE
TOULOUSE**
www.toulouse.fr

**toulouse
métropole**

Toulouse, le 13 mars 2020

Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

Monsieur Philippe ROBARDEY
Président
CCIT

president@toulouse.cci.fr

Références à rappeler : JLM/LB/D-20 009 144-lbe

Monsieur le Président,

Lors d'un petit déjeuner, que j'avais souhaité organiser le 12 mars dernier, vous avez pu exprimer les difficultés auxquelles doivent faire face les professionnels, notamment de l'évènementiel, en raison de la pandémie du Coronavirus.

Sans remettre en cause les restrictions sanitaires, je mesure la réelle inquiétude liée au contexte actuel, et conscient des enjeux, je suis particulièrement attentif aux conséquences économiques de cette crise pour les entreprises.

Aussi, au-delà des mesures nationales qui ont été annoncées, en soutien aux entreprises, j'ai décidé que :

- soit étudiée la possibilité de lancer, durant cette période, les travaux nécessaires –qui sont habituellement réalisés pendant les vacances - dans les écoles qui en ont besoin afin de « booster » l'économie locale,
- aucune pénalité ne soit appliquée dans le cadre des marchés publics de nos collectivités,
- les conditions d'avances pour les entreprises prestataires soient élargies,
- les redevances dans le cadre des délégations de service public soient reportées,
- les droits de terrasses, de places sur les marchés et les taxes de séjour soient reportés ; néanmoins, la Collectivité ne pourra pas prononcer d'exonération sans délibération du Conseil Municipal,
- les personnels du service centralité commerce soient au contact quotidien des commerçants pour les informer et également faire remonter toutes les difficultés économiques,
- les formalités administratives diverses soient simplifiées et que l'ensemble des personnels soit à l'écoute des entreprises pour les aider et les accompagner au mieux.

.../...

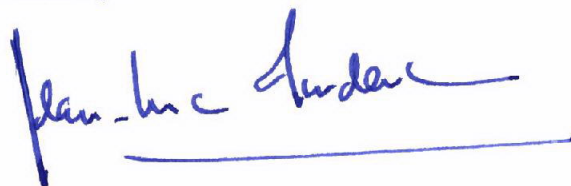
Par ailleurs, immédiatement et de façon très concrète, j'ai arbitré, dès jeudi 12 mars, en faveur du report du congrès des Centres des Jeunes Dirigeants d'entreprises (CJD), congrès majeur pour le territoire, ses acteurs et partenaires, aux dates des 24 et 25 septembre prochains.

En conséquence, j'ai choisi délibérément de privilégier la programmation de ce congrès à l'événement culturel, initialement prévu à la Halle aux grains à ces dates, au motif que cette manifestation d'envergure rassemble pendant plus de 2 jours sur notre territoire près de 1 500 décideurs économiques.

Soyez assuré de ma ferme volonté afin de tout mettre en œuvre pour vous soutenir et vous venir en aide.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

et amicalement.

A handwritten signature in blue ink, reading "Jean-Luc Moudenc", with a horizontal line underneath.

Jean-Luc MOUDENC